



COMMUNIQUE

Le réseau public des CIO de l'Éducation Nationale : une richesse irremplaçable !

Dans le projet de loi d'orientation sur l'École qui vient d'être présenté au Conseil des Ministres, la suppression de l'article 23, rétablit, de fait, les formulations actuelles du Code de l'éducation mais passe complètement sous silence le devenir de l'orientation scolaire. L'absence de chiffrage des emplois de conseillers d'orientation-psychologues et de directeurs de CIO nécessaires pour l'application de la loi et leur mise à l'écart persistant de la communauté éducative dans l'annexe, ravivent les inquiétudes des personnels.

Alors que les Ministères de l'Éducation Nationale d'une part, et de la Fonction publique et de la Décentralisation d'ont affirmé à plusieurs reprises qu'il n'y aurait aucun transfert de personnels. Les annonces semblent évoluer, et il serait envisagé le transfert des personnels administratifs et techniques et la mise à disposition des conseillers d'orientation –psychologues et des directeurs de CIO.

La volonté du gouvernement de transférer le financement des CIO mais surtout leurs missions aux régions, ne pourra qu'entraîner la suppression du seul réseau public national d'orientation existant et l'abandon des fonctions assurées aujourd'hui, par les centres d'information et d'orientation. Que ce soit pour l'accueil, les analyses du fonctionnement de l'orientation et du suivi des jeunes, dans le district scolaire, la documentation, l'organisation des rencontres et manifestations avec d'autres partenaires, c'est grâce à l'implication et aux compétences des personnels administratifs que le travail des CIO peut se concrétiser et se développer. Envisager leur transfert aux régions reviendrait mettre les CIO dans l'incapacité de fonctionner.

Le silence du Ministère de l'Éducation nationale laisse les personnels dans l'inquiétude quant à leur avenir. Les éléments connus de l'avant projet de loi de décentralisation renforcent leurs craintes sur des mises à disposition ou transferts, éclatant les collectifs de travail et menaçant la cohérence de la mission.

La FSU et ses syndicats nationaux, SNES et SNASUB, appellent l'ensemble des personnels des CIO à se mobiliser le 31 Janvier en participant massivement à la manifestation pour la défense du service public, de l'emploi et des salaires. Ils les invitent également à venir nombreux le 8 Février au Rassemblement intersyndical national à Paris contre les projets de décentralisation et pour une politique d'éducation et d'orientation véritablement ambitieuses.